

Séance du 28 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Martine JOLIVET Maire-Adjoint.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de conseillers municipaux présents : 08

Nombre de conseillers municipaux absents : 08

Nombre de votants :

Date d'envoi de la convocation : 20 mars 2025

Ordre du jour affiché le : 20 mars 2025

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES, Thierry DEMARS, Martine JOLIVET, Marie-José VIVIEN, Dominique TARDY.

Absent excusées : Daniel HOESSEN, Yvette LACIPIERE,

Monsieur Bernard RETAILLAUD a été élu secrétaire.

OBJET : Approbation du Compte de Gestion de la commune d'Oulches dressé par le Service de Gestion Comptable de LE BLANC

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que rien ne s'y oppose.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Service de Gestion Comptable de LE BLANC, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Accusé de réception en préfecture
036-213601487-20250328-DE-002-2025-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMpte ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		182 209,08		47 559,47		209 768,55
Opérations de l'exercice	301 508,42	385 641,87	39 088,26	112 059,42	340 596,67	487 701,29
TOTAUX	301 508,42	547 880,95	39 088,26	159 618,89	340 596,67	707 469,84
Résultats de clôture		246 342,53		120 530,64		366 873,17
Restes à réaliser			219 724,68	93 889,78	219 724,68	93 889,78
TOTAUX CUMULÉS	301 508,42	547 880,95	268 812,93	253 488,67	560 321,85	801 349,62
Résultats définitifs		246 342,53	5 824,26			241 018,27

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

La Présidente,
JOLIVET Martine

Secrétaire de séance
Bernard RETAILLAUD

Accusé de réception en préfecture
036-213601487-20250328-DE-002-2025-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025